

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE MANTES
CANTON DE LIMAY
COMMUNE DE ISSOU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Issou, le 24 Septembre 2024

Le Maire à
Mesdames, Messieurs les élus

Objet : Convocation au Conseil Municipal du lundi 30 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué(e) à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu

LE LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 A 20 H 00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - HÔTEL DE VILLE D'ISSOU

L'ordre du jour sera le suivant :

I. INFORMATIONS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2024 (p.j. n°09.1)
2. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

II. DÉLIBÉRATIONS

- (D_024_09_24) : Attribution de subvention communale 2024 au Club Amitié
(D_025_09_24) : Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitat principal
(D_026_09_24) : Désaffectation de la parcelle AD57 (p.j. n°09.2)
(D_027_09_24) : Cession des parcelles AK117 et AK118

III. QUESTIONS ORALES

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



**Le Maire,
Lionel GIRAUD**

